ce soir pour Londres, d'où il se rendra au Howe-House chez M. le comte de Paris.

**La première représentation de la « Walkyrie » à Paris**

Paris, 12 mai. — La première représentation de la *Walkyrie* a été un triomphe posthume de plus pour Wagner.

L'interprétation supérieure, même à celle de la répétition générale, a provoqué un immense enthousiasme qui s'est traduit par trois rappels au 1er acte, deux au second et enfin trois au dernier.

**Le procès Strauss**

Paris, 12 mai. — Aujourd'hui est venu devant la cour d'assises de la Seine, le procès en diffamation intenté par M. Strauss, conseiller municipal opportuniste du quartier Rochechouart, à la *Libre Parole* et à M. Barme, son concurrent aux dernières élections.

En août dernier, la *Libre Parole* accusait M. Strauss d'avoir trafiqué de son mandat à l'occasion du percement d'un tronçon du boulevard Raspail, opération dont son beau-père, M. Myrtil-Bernard devait profiter et pour laquelle M. Strauss aurait reçu 750,000 fr.

Au cours de la campagne électorale, ces accusations furent reproduites par M. Barme et par la *Libre Parole* qui accusa en outre M. Strauss d'avoir subi une condamnation à trois ans de travaux publics pour désertion. M. Strauss se décida alors à poursuivre.

De nombreux témoins sont cités.

M. Méry, rédacteur à la *Libre Parole*, signataire des articles incriminés, comparaît avec M. Millot, gérant du journal et M. Barme. Il maintient l'exactitude de ses accusations.

Les témoins de M. Strauss, parmi lesquels M. Tolain, sénateur, et plusieurs conseillers municipaux, ne donnent que de vagues renseignements. Ils se bornent, en somme, à témoigner en faveur de M. Strauss, qui, disent-ils, leur paraît incapable d'avoir commis les faits qui lui sont reprochés.

Paris, 12 mai. — La suite du procès Strauss-Herz est renvoyée à demain 2 heures.

**La grève des bicyclistes à Paris**

Paris, 12 mai. — Les 200 grévistes réunis à la porte Champerret, ont rédigé une nouvelle protestation dans laquelle ils réclament : 1. le maintien et la réclamation au sujet des 1 0/0, 2° l'envoi malgré les termes de l'affiche de M. Clément d'une nouvelle délégation pour arriver, si possible, à une entente.

La délégation envoyée chez M. Clément n'est pas reçue. M. Clément maintient ses résolutions et la continuation de la grève est décidée. Cependant, il semble probable qu'un grand nombre d'ouvriers, que la durée de la grève commence à lasser, reprendront leur travail.

**Le pèlerinage hollandais au Vatican**

Rome, 12 mai. — Le Pape a reçu aujourd'hui le pèlerinage hollandais.

Mgr l'archevêque d'Utrecht a lu une adresse en langue française.

Le chef du pèlerinage, le R. P. Renosci, a lu une adresse en langue latine.

Le Pape a répondu en latin. Sa Sainteté a parlé sur la condition actuelle de l'Eglise.

Elle a recommandé de prier pour son triomphe.

Elle a rappelé le souvenir des Hollandais qui vinrent offrir leur vie pour le Pape dans les régiments de l'armée pontificale.

Le Saint-Père a terminé en bénissant les pèlerins.

Assistaient à la réception : les cardinaux Ruffo, Melchers et Verga et les évêques de Breda et de Bois-le-Duc.

**Les sauterelles en Afrique**

Tlemcen, 12 mai. — Cette nuit le train de Sidi-Bel-Abbès à Tlemcen, arrêté par les sauterelles, est resté deux heures en détresse à Oued Chouly.

On a dû couper le train en deux pour pouvoir arriver à Aïn-Fezza.

**Les élections en Alsace-Lorraine**

Strasbourg, 12 mai. — A Strasbourg-ville, le renégat Petri aura pour concurrent, M. l'abbé Müller, Simonis, protestataire, et le socialiste Rüdt.

A Strasbourg-campagne, le chef des socialistes Bebel se présenterait, ainsi que messieurs Zimmer et Grunelius.

A Altkirch, M. l'abbé Winterer se représentera.

M. l'abbé Maugès ne se représenterait pas à Sarreguemines.

Le socialiste Bueb se présente contre le renégat Zorn de Bulach, à Molstein.

Liebknecht doit venir donner des conférences à Metz, pour soutenir les candidatures socialistes.

Les Français ne manqueront pas de lui faire une conduite de Grenoble et soutiendront énergiquement le patriote abbé Dellit.

**La révolution au Nicaragua**

Londres, 12 mai. — Le gouvernement des Etats-Unis aurait reçu la nouvelle du triomphe complet des révolutionnaires au Nicaragua.

Ceux-ci se seraient emparés du canal de Nicaragua.

Un autre télégramme de New-York dit que le triomphe des révolutionnaires est probable.

Les chefs du mouvement sont plus favorables aux Etats-Unis que le gouvernement actuel.

**Les élections générales. — Les députés qui se retirent**

Paris, 12 mai. — Aux noms déjà cités des députés sortants qui ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat, nous croyons pouvoir ajouter ceux de MM. Boudeau ([illegible]ine), républicain; Dumay, socialiste; T[illegible]villon, républicain; Descamps (Gers), républicain; Deniau (Loir-et-Cher), républicain; Antonin Proust (Deux-Sèvres) républicain; Martineau (de Paris), républicain.

On cite encore, nous donnons la chose sous toute réserve, parmi les députés qui ne se représenteront pas : MM. Laur (Seine), républicain; Alfred Naquet, républicain; Terrail-Mermeix (7e arrondissement de Paris), républicain ; de Gasté (Finistère), républicain; Joseph Reinach (Basses-Alpes), républicain; le comte de Guyon et de Boisboissel, députés conservateurs des Côtes-du-Nord.

**Mort de Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry**

Chambéry, 12 mai. — Mgr l'archevêque est mort hier soir à 6 heures. Il est exposé dans le grand salon de l'archevêché. Les visites, très nombreuses, ont commencé ce matin. Les fidèles, les communautés, le clergé, viennent prier auprès du corps.

Le chapitre s'est réuni à l'instant et a nommé Vicaires capitulaires, les vicaires généraux actuels.

Mgr Leuilleux (François de Sales Albert), était né à Saint-Omer, le 15 décembre 1823. — Après avoir fait ses études au Petit-Séminaire de sa ville natale, puis à celui d'Arras, il étudia la théologie à Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre le 23 décembre 1848, par Mgr Sibour. Au mois de mars 1873, il était préconisé évêque de Carcassonne et sacré à Boulogne-sur-Mer, le 11 juin suivant, par Mgr de la Tour d'Auvergne. Le 13 janvier 1881, il était transféré au siège métropolitain de Chambéry.

Rappelons que c'est sur son initiative qu'a été recueillie, dans les trois diocèses de Savoie, la souscription qui a permis de fondre la « Savoyarde », la cloche puissante qui sonnera bientôt au clocher monumental du Sacré-Cœur, à Montmartre.

**Le budget de 1894**

Paris, 12 mai. — Les ministres continueront demain en conseil l'examen du budget de 1894, qui sera très probablement déposé lundi à la Chambre.

**Les détenus de Sainte-Pélagie**

Paris, 12 mai. — Conformément à la promesse faite hier soir au banquet de la ligue auvergnate à l'anarchiste Tournadre, M. Dupuy, président du conseil, a commencé à examiner les dossiers de Zo d'Axa, Zévaco et Morel, détenus à Sainte-Pélagie.

Il est probable que ces trois détenus seront prochainement mis en liberté conditionnelle.

**Les effets de la foudre dans le Rhône**

Lyon, 12 mai. — La foudre est tombée hier soir à Grézieux, chez une blanchisseuse, dont elle a tué sur le coup les deux enfants, âgé l'un de quatre mois et l'autre de deux ans.

La foudre est tombée à Guéreins chez M. et Mme Brouyer, cultivateurs. Ils étaient tous deux occupés à charger une voiture de trèfle lorsqu'ils furent frappés par le fluide. La femme a été tuée sur le coup et le mari est entièrement paralysé.

**Le taux de l'escompte à Berlin**

Berlin, 17. — La Banque impériale a élevé le taux de son escompte à 4 0/0, et les taux de ses prêts sur titre à 4 1/2 et à 5 0/0.

**A la Chambre espagnole**

Madrid, 12 mai. — Après trente et une heures consacrées à la discussion de diverses propositions obstructionnistes, la Chambre discute le projet tendant à l'ajournement des élections municipales.

De nombreux amendements sont présentés. L'obstruction continue.

On a trouvé près de la Chambre un pétard dont la mèche était éteinte. On croit que l'auteur de cet attentat a renoncé à son projet lorsqu'il s'est aperçu de la grande surveillance exercée autour de la Chambre. Une enquête est ouverte.

Le bruit court qu'une crise ministérielle se produirait après la discussion du message.

Madrid, 12 mai. — Après une suspension de 25 minutes la séance de la Chambre a été reprise.

Onze amendements républicains ont été rejetés; 25 amendements sont encore déposés.

On croit que la séance durera jusqu'à dimanche matin.

**La dynamite en Espagne**

Barcelone, 12 mai. — Cinq pétards placés dans différents endroits ont éclaté, mais ils n'ont causé aucun accident.

Il n'y a eu aucun dégât.

Une certaine émotion s'est produite parmi la population. Deux individus suspects ont été arrêtés.

**Le krach australien**

Londres, 12 mai. — Il y a actuellement dans la cité un désarroi tel, qu'on s'attend à une série de faillites.


**LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES ET MICROSCOPIQUES**

Analyses industrielles, agricoles et médicales. Recherche des falsifications et altérations des substances alimentaires.

A. Ruffin, chimiste, 135, rue Winoc-Chocqueel. Tourcoing. (Consultations tous les jours, de 1 h. à 3 h.


**Situation météorologique.** — Roubaix, 13 mai. — Hauteur barométrique 765. Température :
A sept heures du matin 14 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 21 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 20 degrés au-dessus de zéro

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

Samedi a été célébré à Saint-Martin le mariage de M. le capitaine Achille Deffontaines, officier d'ordonnance du général commandant la 7e division d'infanterie à Paris, avec Mlle Joséphine Wibaux, fille de notre honorable concitoyen M. Wibaux-Motte.

Le marié appartient à une de nos plus anciennes familles de l'arrondissement de Lille : il est le fils de M. Desffontaines-Maes, de Bouvines.

Les témoins du marié étaient M. le général de division de Poilloüe, marquis de Saint-Mars, grand officier de la Légion d'honneur, commandant la 7e division d'infanterie, et M. Jules Maes, propriétaire à Blandain (Belgique).

La mariée avait pour témoins ses deux frères, M. Stephane Wibaux-Grimonprez, juge au tribunal de commerce, et M. Léon Wibaux-Droulers, fabricant.

Dans le cortège nuptial, on remarquait le commandant Massenet, chef d'état-major du général Poilloüe de Saint-Mars, le capitaine d'état-major Lecomte, les capitaines Brunin, Cuignet, le lieutenant Anselin.

L'assistance était fort nombreuse.

M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, qui a donné la bénédiction nuptiale, a adressé aux mariés une allocution dont voici le texte :

« Mon cher Frère et ma chère Sœur.

» Chrétiens comme vous l'êtes, appartenant à des familles qu'une grande foi anime, vous savez mieux que personne que ce moment est solennel, et que l'acte que vous allez accomplir est un des grands actes [illegible] vie. Vous venez au pied de l'autel, et devant [illegible] unir indissolublement vos destinées; vous allez vous faire mutuellement des promesses sacrées; vous contractez de grands et difficiles devoirs.

» En même temps ce moment solennel est plein d'espérance. Car, à côté des devoirs et des responsabilités, Dieu a préparé des grâces. Il a élevé le mariage à la dignité de sacrement, et le sacrement, pendant toute la durée de votre union, vous communiquera des grâces de lumière, de force, de consolation, de sanctification.

» Oui, mon cher Frère et ma chère Sœur, confiance ! Comptez tous les jours sur les grâces précieuses que le sacrement que vous recevez vous assure, et dont votre foi vous rendra toujours dignes.

» Cette assistance nombreuse et sympathique, composée de chrétiens, prie pour vous ; vos mères, l'une et l'autre saintes femmes et grandes chrétiennes, implorent pour vous au ciel, où elles sont les bénédictions célestes ; vos pères, l'un et l'autre hommes de foi et de piété, offrent à Dieu pour vous leurs ardentes supplications ; la sainte victime va être immolée pour vous.

» Unissez, mon cher Frère et ma chère Sœur, vos bonnes dispositions à tous ces vœux. Dites à Dieu que vous vous donnez l'un à l'autre affection profonde, dévouement sans bornes à la vie, à la mort, confiance sans limites, désir immense de faire toujours le bonheur l'un de l'autre, et vous recevrez la grâce dans toute sa plénitude.

» J'aurais été heureux, ma chère Sœur, de vous voir continuer parmi nous vos bons exemples, et collaborer, avec les âmes chrétiennes de la paroisse, à toutes nos œuvres. La Providence en dispose autrement. Allez donc, puisqu'il le faut, porter ailleurs votre activité et vos vertus, et faites partout beaucoup de bien.

» Mon cher Frère, votre nouveau père, avec la générosité qui est une de ses grandes vertus, vous donne cette fille restée auprès de lui, la dernière, et qu'il aime tant : rendez-la toujours heureuse !

» Moi, son père spirituel, je vous la confie. Elle sera fière d'avoir pour époux un soldat chrétien, digne par ses mâles vertus des héros chrétiens qui ont fait la gloire de la France; aidez-la à trouver près de son Dieu les joies, la force, et les secours dont elle aura besoin.

» Je termine par les vœux que forme l'Eglise, en faveur des époux dont elle bénit l'union. Que Dieu vous donne la paix, la santé, le succès, le bonheur ! Qu'il vous accorde la bénédiction d'une famille : que vous voyiez les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, heureux autour de vous, et imitant vos saints exemples ! Et que le ciel mette le comble à ses grâces, en nous réunissant tous dans le ciel. Ainsi soit-il. »

La messe a été célébrée par M. l'abbé Declerck, vicaire de St-Martin. La maîtrise de la paroisse, dirigée par M. Broquet, a fort bien chanté le *Laudate*, de Niedermeyer, et un motet de Riga. Un artiste roubaisien, M. Louis Spiet, du Conservatoire de Paris, a dit avec beaucoup d'expression le *Deus Abraham*, de Balken et le *Panis angelicus* de Dubois, ce dernier morceau avec accompagnement de violon par M. Henri Dubois.

M. l'organiste Meyer, dont on apprécie chaque jour davantage le talent, nous a fait entendre une délicieuse églogue de Salomé et deux marches triomphales à l'entrée et à la sortie.

Nous offrons nos vœux aux nouveaux époux et nous nous associons à tous ceux qui étaient de cœur aujourd'hui avec cette famille Wibaux-Motte qui a donné à l'Eglise de saints prêtres et de vaillants défenseurs, à la France de braves soldats, à la ville de Roubaix des citoyens utiles et dévoués et qui, par cette dernière alliance, nous prouve, une fois de plus, que le patriotisme est chez elle inséparable de sa foi catholique.

A. R.

### LES GRÈVES DE ROUBAIX

La situation s'est légèrement améliorée, vendredi matin ; ainsi que nous l'avions annoncé jeudi, les tisserands des maisons Achille Deledalle, Richard Desrousseaux, Wattel frères et Bonnel frères, ont repris le travail.

Par contre les rattacheurs de jour de la filature de M. Prouvost chômaient vendredi matin; il en est de même des ouvriers de chez MM. Motte et Bourgeois, teinturiers-apprêteurs, Lefebvre et Bastin, Jules Ernoult, filateurs; Emile Delattre, Prouvost frères et Barenne, et Henri Prouvost, fabricants.

Dans le courant de la matinée, les gendarmes en permanence à Roubaix, ont été requis pour se rendre à Tourcoing, au tissage de MM. Mathon et Dubrulle.

**Deux nouvelles grèves**

La première a éclaté, vendredi après-midi, vers deux heures, à la fabrique de MM. Dubar et Toulemonde, rue de la Vigne, où cent dix tisserands ont quitté le travail après avoir réclamé une augmentation de salaire d'un, de deux et trois centimes le mètre. Il leur a été répondu qu'on ne pouvait leur accorder satisfaction, séance tenante, un des patrons étant absent.

C'est à la filature de laine cardée de MM. Lemaire et Dillies, rue des Filatures, que la seconde grève s'est produite. Cinquante rattacheurs ont abandonné les ateliers, vendredi, vers trois heures de l'après-midi, après réclamation d'un salaire supplémentaire de deux centimes à l'heure. Tous ces ouvriers se sont présentés, à cinq heures, à la paie hebdomadaire du vendredi, qui s'est effectuée sans aucun incident.

Quelqu'un très au courant de la situation de la filature de la laine cardée nous fait, à propos de la grève qui vient de se déclarer, des observations bonnes à citer.

D'après notre interlocuteur, à qui nous laissons la responsabilité de ses appréciations, cette grève serait surtout fomentée par la partie étrangère des ouvriers de cette industrie : les rattacheurs roubaisiens et tourquennois la subiraient, rien de plus. Les salaires des rattacheurs de laine cardée sont déjà plus élevés à Roubaix-Tourcoing que dans les autres centres industriels. On espérait, en imposant une nouvelle hausse, que ce mouvement s'étendrait au dehors. Ce serait pour obtenir ce résultat qu'on aurait poussé nos rattacheurs à se mettre en grève.

Ce qu'ils demandent paraît absolument inacceptable aux patrons qui ont des engagements aux prix actuels; certains d'entr'eux seraient résolus à envoyer leurs laines à filer dans d'autres villes ; plusieurs l'auraient même déjà fait. Or, qu'adviendra-t-il ? C'est qu'après la grève (si celle-ci est d'une certaine durée), la morte saison sera venue, que les patrons n'auront pas gardé du travail en réserve, et qu'alors les ouvriers (les fileurs comme les rattacheurs) déjà éprouvés par la lutte n'auront plus les moyens de se refaire et verront le chomage se prolonger beaucoup plus longtemps qu'ils ne l'auront voulu. Ils auront peut-être amené une légère hausse au dehors, mais eux seront les premières victimes de leur complaisance internationale.

**Les délégations**

Dans les sept autres établissements déjà en grève, plusieurs délégations se sont présentées, comme d'ordinaire, le matin et l'après-midi, mais nulle part l'entente n'est intervenue entre ouvriers et patrons.

***

En résumé, le chiffre total des grévistes s'élève, à l'heure qu'il est, à neuf cent trente-quatre.

La journée s'est passée dans un calme absolu, et aucun groupe de manifestants ne s'est montré à la porte des usines aux heures d'entrée et de sortie.

Le va-et-vient continuel des journées précédentes n'a cessé d'animer le boulevard de Belfort, aux abords de la salle de la « Paix », mais là non plus l'ordre n'a été troublé.

**Dernières nouvelles**

Les rattacheurs du service de nuit, chez M. Jules Ernoult, rue du Grand-Chemin, ne s'étant pas présentés, vendredi soir, en nombre suffisant pour la marche régulière du travail, le chef de la maison a fait arrêter les machines, à huit heures et demie. D'un commun accord, il a été décidé qu'on formerait, avec les deux services, une seule brigade pour travailler le jour seulement, jusqu'à nouvel ordre.

**Un enfant grièvement blessé, rue de Cassel.** — Il n'était bruit, dans l'après-midi et la soirée de jeudi, dans le quartier de Saint-Vincent de Paul et du Fontenoy, que d'un lamentable incident : un enfant de treize ans, qui escaladait la grille de clôture d'un jardin de la rue de Cassel, a été grièvement blessé.

Dans quelles circonstances l'accident s'est-il produit ? Les parents du jeune enfant ont une version qui est contestée. Nous allons la donner, mais en la faisant suivre des renseignements tout à fait contradictoires que nous avons recueillis ailleurs.

LA VERSION DES PARENTS

C'était jeudi matin, vers dix heures, un groupe d'enfants s'amusait rue de Cassel, en face de la propriété de M. Achille Wibaux, au jeu dit « de la guise. »

Tout à coup « la guise », trop vivement lancée, alla tomber dans les jardins de M. Achille Wibaux. Un des gamins, nommé Lebrun, y aurait alors pénétré par la grande porte, qui se trouvait ouverte, dans le but d'aller reprendre le morceau de bois pointu.

Mais il tardait à revenir. Impatient, un de ses jeunes compagnons — Louis Daspretz, âgé de quatorze ans — escalada la muraille qui est surmontée d'un grillage dont les tiges se terminent en lances.

En ce moment précisément, le jardinier de la maison, Paul Lannoy, avait aperçu le compagnon qui cherchait toujours sa « guise » : mais Lebrun, à la vue du domestique, avait été effrayé et avait pris la fuite.

Mais, au dire des parents du jeune Daspretz, celui ci avait également été vu par le domestique qui monta à son tour sur le rebord intérieur de la muraille, dans le but d'enlever l'enfant par dessus la grille.

Il l'aurait donc saisi par une jambe et par le cou — mais au moment où le corps de l'enfant faisait bascule au-dessus des lames de fer, un cri déchirant se fit entendre : Louis Dasprez venait d'être blessé au côté gauche du ventre, à proximité du nombril.

Des passants, dont deux ont été entendus comme témoins, MM. Auguste Rotier, rue des Anges, et Etienne Lepauw — prirent fait et cause pour l'enfant, et coururent avertir M. et Mme Daspretz qui tiennent, rue de la Lys, un estaminet.

Pendant ce temps, que se passait-il dans le jardin ? Toujours d'après la version dont nous suivons ici pas à pas les détails, l'enfant y aurait été odieusement malmené par le jardinier qui ne lui aurait épargné ni coups de pied, ni coups de poing. En attendant que M. Wibaux pût le voir, le domestique aurait enfermé Louis Daspretz — dont les vêtements étaient tâchés de sang, et qui réclamait à cor et à cris ses parents dans la sellerie. Après quoi, de son propre chef, le jardinier se serait rendu au poste du premier arrondissement.

Sur les entrefaites, les parents du petit blessé, avertis de ce qui venait de se passer, accoururent rue de Cassel, et vinrent réclamer leur enfant.

Après des pourparlers qui durèrent assez longtemps, la grande porte s'ouvrit et le jeune Louis se précipita dans les bras de M. et de Mme Daspretz, très étonnés de le voir en si triste état, la figure blême, les traits tirés et les habits couverts de sang. L'enfant s'évanouit, d'ailleurs, quelques pas plus loin et ils durent le transporter jusqu'à leur domicile

Un agent du poste du premier arrondissement était venu, dans l'intervalle, chez M. Achille Wibaux, constater l'identité du blessé.

UNE AUTRE VERSION

Tout autres sont les faits, tels qu'on nous les a rapportés chez M. Achille Wibaux même.

En réalité, voici ce qui se serait passé.

Depuis quelque temps, M. Achille Wibaux a à se plaindre des fréquentes incursions dont ses jardins sont l'objet, surtout les dimanches et jours de fête.

Ces jours-là, des gamins des environs, se formant en bandes, pénètrent sans le moindre sans-gêne, par escalade, dans la propriété de M. Wibaux, y piétinent les plates-bandes et y mettent les fleurs au pillage. Comme ils s'y croient chez eux, ils viennent y faire leur sieste, jouer à cache-cache, etc. A maintes reprises, ils ont mis sur les dents les deux gardiens, deux vieillards, le jardinier et la cuisinière, impuissants à s'en rendre maitres, et ils ont même poussé l'audace jusqu'à les insulter et les frapper ! Embusqués dans des bocages, ils bombardent parfois, à coups de cailloux, les infortunés domestiques qui ne savent d'où leur tombe cette grêle.

Donc, jeudi matin, à l'heure que nous précisions plus haut, croyant la maison entièrement abandonnée par son personnel valide, une bande composée de sept gamins escalada, nous dit-on, la grille de clôture, à son extrémité, du côté des Magasins Généraux.

Le cocher qui demeure rue des Anges, rentrait de déjeûner, quand il entendit du dehors, la voix du vieux jardinier : se doutant bien que la maison avait encore reçu des visiteurs dont elle n'avait que faire, il hâta le pas pour venir en aide à son collègue. Précisément, celui-ci barrait la route à trois des envahisseurs, qui, pour se débarrasser de lui, le frappèrent avec des échalas arrachés dans le jardin, puis parvinrent à se sauver dans les taillis en contre-bas, vers la voie du chemin de fer.

Le cocher se dit que les autres devaient avoir pris la fuite du côté de la rue de Cassel, en escaladant le grillage. Il courut en cet endroit, et aperçut le jeune Daspretz, Celui ci, se voyant serré de près, voulut passer au dessus de la grille, en se servant des saillies de pierre qui se trouvent à l'angle de la muraille séparative des Magasins Généraux.

Dans sa précipitation, le garçonnet manqua le pied, et tomba sur les lances qui terminent les grilles : il resta ainsi accroché, par les vêtements, à une de ces lances qui le blessa cruellement à l'abdomen.

L'enfant se mit à crier désespérément : « mon ventre ? mon ventre » !

Le domestique s'approcha vivement de lui, et, soulevant le petit blessé, à la force du poignet, il le déposa dans le jardin, et le conduisit à la sellerie en attendant que la police, prévenue par le vieux jardinier, fut arrivée.

Cette version qui, nous le répétons, est celle du personnel de M. Achille Wibaux, exclut tout acte de brutalité qui aurait pu être commis à l'égard du jeune Daspretz.

L'ÉTAT DU BLESSÉ ET L'ENQUÊTE

Rejoignons le petit blessé chez lui.

M. le docteur Largillière, mandé en toute hâte, vint lui apporter ses soins : il constata, outre la blessure du ventre, quelques contusions à la jambe, au dos et au coude.

L'enfant se plaint beaucoup de douleurs internes : ses souffrances ont été vives pendant la nuit du jeudi au vendredi.

Vendredi matin, M. le docteur Largillière est revenu le voir et n'a pu encore se prononcer sur son état.

Le commissaire du premier arrondissement, M. Pradier, a ouvert aussitôt une enquête qui s'est continuée pendant toute la journée de vendredi.

Le domestique accusé par la famille Daspretz, repousse toute responsabilité dans cette affaire : il se contente de dire qu'il avait entendu des cris et qu'il est allé porter secours à l'enfant. Ses paroles seraient contredites, par les témoins que nous avons nommés plus haut.

Ces témoins anraient dit au commissaire que l'enfant n'a été accroché à la lance que lorsque le domestique a voulu l'attirer à lui.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette affaire.

**Les réunions de commissions municipales.** — Les première, deuxième, quatrième et septième commissions se réuniront, vendredi, 22 mai, à six heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes :

1re commission à 6 h. 1/2. 1° Budget supplémentaire de 1893; Compte Administratif et compte de gestion de 1892.

1re et 2e commissions à 7 h. — 2° Subventions aux théâtres; 3° Ecole de la rue du Général Chanzy. Réclamation du conseil presbytéral; 4° Création d'une nouvelle classe à l'Institut Sévigné.

1re et 4e commissions à 7 h. 1/2. — 5° 8° Fête de l'association régionale de gymnastique. Demande de subvention.

1re et 7e commissions à 7 h. 2/2. — 6° Condition publique. Création de nouveaux emplois et projet d'établissement d'une seconde condition publique.

**Mort d'un ancien commissaire de police de Roubaix.** — On annonce la mort de M. Requière, commissaire central de Nancy.

M. Requière avait été nommé, en janvier 1875, commissaire à Cambrai ; le 22 octobre de la même année, il passait à Roubaix ; en 1878, il était nommé commissaire central de 2e classe à Boulogne-sur-Mer.

**Une audition artistique à l'Hippodrome.** — Dimanche 14 courant, à quatre heures de l'après-midi, aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre, une grande audition artistique qui attirera certainement un nombreux public.

On sait que notre excellente société, le *Choral Nadaud*, se rend, les 21 et 22 mai, au grand concours international de Dunkerque — concours organisé, nos lecteurs le savent, dans des conditions exceptionnelles.

Seules, les sociétés d'excellence y sont admises : quatre puissantes phalanges artistiques seulement s'y mesureront — une de Paris, une d'Amiens, une forte société belge, et enfin le *Choral Nadaud* qui s'est préparé à cette joûte extraordinaire avec un entrain et une persévérance qui nous font bien augurer du résultat final.

Ce sont les chœurs qui seront interprétés à Dunkerque par le *Choral Nadaud*, le jour de la grande lutte, que le public roubaisien entendra et applaudira aujourd'hui dimanche, à l'Hipodrome. On en connait les titres : c'est la magistrale *Nuit du Sabbat*, d'Ambroise Thomas, et le chœur imposé, *Nos Compagnes*, de Maréchal.

**Championnat roubaisien.** — Dans sa dernière séance, les membres du *Sport Vélocipédique roubaisien* ont décidé qu'un championnat pour Roubaix, sous les auspices de cette société, serait couru sur la piste du jardin Barbieux, le dimanche 28 mai dans la matinée. Le trajet à parcourir sera de 30 kilomètres, soit 25 tours de piste.

Seront seuls admis à cette course, les vélocipédistes faisant partie d'une société de la ville. Quant aux amateurs, ils peuvent également y participer à la condition d'habiter Roubaix.

Le règlement de la course sera annoncé à une date ultérieure.

**Les succès du Sport Vélocipédique Roubaisien.** — Les premières courses vélocipédiques qui ont eu lieu jeudi, jour de l'Ascension à Amiens, et à Libercourt, sont de bonne augure pour la société du *Sport Vélocipédique Roubaisien*, qui a obtenu une large part du succès dans les deux courses :

Courses d'Amiens. — *Juniors.* — 4e prix, M. Delespierre.
*Seniors.* — 5e prix, M. Delespierre.
*Vétérans.* — 2e prix, M. Cléton.
Courses de Libercourt. — *1re course, 1re série*, 5e prix, M. Télès Delcambre.
*Deuxième course, 2e série*, 6e prix, M. Oscar Valet.
*Cinquième course.* — 5e prix, M. Masson; 6e prix, M. Clemmen.

**L'accident de voiture de jeudi, Grande-Place.** — Il nous revient que c'est un jeune homme de dix-huit ans, M. Paul Germain, employé de commerce, fils de M. Germain, maréchal-des-logis-chef de gendarmerie en retraite, qui a, à lui seul, arrêté le cheval emporté. Il se trouvait, d'ailleurs, parmi les trois citoyens qui s'étaient lancés, à la dernière minute, à la poursuite de l'animal.

**Deux rixes dans un estaminet de la rue des Fossés.** — *Arrestation mouvementée d'un ivrogne.* — Dans l'après-midi de jeudi, vers six heures, deux des agents de garde au poste du 3e arrondissement, étaient requis pour se rendre rue des Fossés, à l'estaminet Léon Debruyne, où une rixe venait d'éclater.

A leur arrivée, le cabaretier leur déclara, en désignant un « consommateur » dont il ne put indiquer le nom, qu'à la suite d'une discussion, survenue à propos d'une partie de cartes, cet individu avait cassé une dizaine de chopes, en les jetant à la tête de ceux qui l'entouraient, mais heureusement sans atteindre personne.

Vu son état d'ivresse, les agents l'emmenèrent. Tout alla assez bien d'abord; mais à quelques dizaines de mètres l'individu commença à opposer de la résistance, et se laissa tomber. Les représentants de l'autorité durent employer la force pour le remettre sur ses jambes, et leur prisonnier se remit à marcher tant bien que mal, lorsqu'à la hauteur de la rue Beaurewaert il se laissa choir de nouveau; mais cette fois il prétendit rester où il était, et les agents durent positivement le traîner à leur remorque pour ne pas rester en chemin. Alors il devint furieux, cherchant à donner des coups de pied à ceux qui le conduisaient. On arriva enfin à la place Sainte-Elisabeth; mais lorsque M. le commissaire Vancostenoble procéda à son interrogatoire, l'inconnu s'obstina à ne donner aucun renseignement sur son identité.

Dans l'intervalle, un autre consommateur, également ivre, avait à son tour cherché querelle à ceux qui se trouvaient dans le cabaret Les mêmes agents furent requis une seconde fois, et vinrent arrêter l'auteur de ce tapage, un nommé Isidore Dewulf, marchand de brosses, âgé de trente-huit ans, demeurant boulevard Gambetta. Mais celui-ci, aussi docile que le précédent perturbateur avait été rebelle, se laissa emmener et écrouer, sans donner la moindre peine à ses gardiens.

Inutile de dire que le cabaretier s'est vu dresser procès-verbal pour avoir donné à boire à ses clients jusqu'à l'ivresse.

**Un vol de bijoux et de linge, rue de Lorraine.** — Il y a quelques jours, M. et Mme Lucien Gervalle, demeurant rue de Lorraine, rentraient chez eux après une absence d'environ un mois. La garde de la maison, lors de leur départ, avait été confiée par eux à une voisine.

Mme Gervalle, ayant eu besoin, jeudi dernier, d'un bijou déposé par elle, avant de partir en voyage, dans le tiroir d'un meuble au premier étage, ne le trouva plus à sa place.

En le recherchant dans les autres tiroirs, elle s'aperçut qu'une bague en or, un médaillon et une chaine de même métal, le tout d'une valeur de cent cinquante francs, avaient également disparu, ainsi que deux chemises de femme, enfermées dans un autre meuble.

Elle alla aussitôt déposer une plainte entre les mains de M. Pradier, commissaire de police du 1er arrondissement.

**Arrestation d'un maraudeur.** — Vendredi, dans la matinée, l'agent de sûreté Anselin, en tournée dans le quartier de l'Epeule, aperçut un jeune homme, porteur d'un sac assez volumineux. Il l'arrêta et l'interrogea sur le contenu du colis. Devant ses réponses évasives, il l'invita à le suivre au poste de la rue des Arts.

Interrogé par M. Broigne, commissaire de police, l'individu déclara se nommer Henri Fachaux, âgé de dix-neuf ans, tisserand, demeurant à Mont-à-Leux.

Le sac fut visité, et l'on découvrit qu'il renfermait environ 25 kil. de légumes, sans que le possesseur put en indiquer la provenance.

Après avoir fini par avouer qu'il avait volé le tout dans un champ d'une commune voisine, le maraudeur fut maintenu en état d'arrestation.

**Un accident rue de Flandre.** — Mercredi soir, vers sept heures, un ouvrier du service de la ville, Julien V..., demeurant rue Saint-Joseph, suivait la rue de Flandre, poussant une brouette. En ce moment, plusieurs enfants étaient en train de prendre leurs ébats dans la rue. L'ouvrier n'aperçut pas assez à temps le jeune Désiré Liagre, âgé de six ans, qui était couché en travers de la chaussée. Le véhicule, fort heureusement à vide, passa sur le cou de l'enfant.

Ses petits compagnons le transportèrent chez lui dans la rue de Flandre même, où il reçut les soins les plus empressés. Par bonheur, la roue avait passé si vite, qu'aucune lésion ne s'était produite, et que le pauvre petit, qui s'était évanoui, reprit bientôt connaissance. L'intervention d'un médecin ne fut pas même immédiatement nécessaire.

Néanmoins le père du jeune Liagre crut devoir prévenir la police de l'imprudence qui aurait pu être funeste à son enfant.

**Une femme ivre qui casse les vitres et la vaisselle.** — Dans la matinée de jeudi, une peigneuse du nom de Gertrude G... , femme de quarante-huit ans, qui se trouvait en état d'ivresse, s'était mis en tête de casser les vitres, puis la vaisselle, à l'estaminet Renson, dans le quartier Saint-Joseph. Un agent, de garde près du commissariat du 4e arrondissement, requis pour la mettre à la raison, la conduisit devant M. Chapé, qui l'envoya au poste central de la Grande-Place.

**Forest.** — *Quatre maisons incendiées à Forest.* — Un incendie a consumé, mercredi après-midi, à Forest, quatre maisons occupées l'une par M. Charles Debouvry, la seconde par M. Prévost, tous deux tisserands, et les deux autres par M. Catel, rentier.

On a sauvé avec peine Mme Catel et un jeune enfant. M. Catel a eu la chevelure brûlée.

Les pompiers de Forest et d'Hem sont parvenus, après bien des efforts, à circonscrire le sinistre.

Les dégâts sont évalués à 2000 fr. pour le mobilier, et à 20.000 fr. pour les immeubles qui appartenaient à M. Pruvost, maire de Forest, et Mmes Joséphine Delrue, boulangère et Eugénie Tricoit, cultivatrice.

**Chevaux emportés rue du Fontenoy.** — Vendredi, vers onze heures du matin, un camion attelé de deux chevaux appartenant à M. Decampt, fabricant à Tourcoing, et conduit par un domestique, stationnait en face de la fabrique de M. Terninck, rue du Fontenoy ; tout à coup, les chevaux prirent peur et partirent à fond de train.

Un courageux citoyen, M. Adolphe Castiaux, demeurant même rue, s'élança à la tête des chevaux et parvint à les maîtriser, non sans avoir été traîné sur une longueur de trois cents mètres.

Pendant sa course vertigineuse, l'attelage heurta la voiture de M. Castiaux dont un brancard fut brisé.

Cet évènement avait provoqué un énorme rassemblement et comme bien on pense, l'émotion était considérable.

**Vol d'une montre, rue de la Guinguette.** — Un tisserand, Emile Desreumeaux, de la rue de la Guinguette, s'est aperçu hier, chez lui, de la disparition d'une montre en argent portant le numéro 83995.

Cette montre était placée depuis une huitaine de jours dans une petite boite non fermée, déposée dans une chambre-débarrassoir

Plainte a été portée.

**Un vol à l'étalage.** — Trois gamins de douze à quatorze ans se sont emparés vendredi, vers cinq heures et demie du soir, de plusieurs porte-monnaies à l'étalage de M. Hammont, marchand de couronnes et de maroquinerie, rue d'Alma.

Deux de ces gamins ont été arrêtés et conduits au poste central.


**La fabrique** d'articles de voyage **Soyez père**, *en face la gare*, LILLE, offre un grand choix de sacs et nécessaires avec garnitures en argent, et fabrique spécialement la caisse et la serviette pour échantillons. Magasin spécial d'articles pour pensionnaires.

**Nous offrons** à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

**LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS**
**depuis 3 fr. le cent**

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.


## TOURCOING

**Les grèves.** — Vendredi matin, 5 ouvriers du tissage de MM. Toulemonde ont retiré leurs livrets.

Chez M. Albert Pollet, rue de la Chapelle, la machine avait été mise en marche le matin, mais aucun ouvrier ne s'étant présenté, on a arrêté au bout d'une heure.

**Les premières communions au Lycée.** — Cette cérémonie a eu lieu, jeudi, dans la chapelle de l'établissement, en présence des parents des jeunes communiants et de plusieurs membres du conseil du patronage et du conseil d'administration.

Une touchante allocution a été prononcée par M. l'aumônier, et Mme Bugniard a chanté quelques beaux morceaux religieux.

**« La Mutuelle »**, société de secours mutuels des employés du commerce et de l'industrie tiendra, le dimanche 14 mai, à trois heures du soir, à l'hôtel du Cygne, sa réunion générale trimestrielle. Dans cette réunion il sera procédé au remplacement d'un membre du conseil d'administration démissionnaire, et à l'admission de quatre nouveaux membres participants.

**Le groupe municipal du Blanc-Seau.** — Il a été procédé vendredi, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hassebroucq maire, assisté de MM. Leplat et Ducoulombier, conseillers municipaux, et en présence de MM. Leroux, directeur du service des bâtiments, et Bulté, receveur municipal, à l'adjudication des travaux de construction d'un groupe municipal à ériger dans le quartier du Blanc-Seau, dépense évaluée à 26,853 f. 11.

Il s'est présenté quatre soumissionnaires savoir : MM. Louis Lenoir, de Tourcoing rabais 5.25 0/0

---

FEUILLETON DU 14 MAI 1893. — N° 8

# LE CRIME DE LA RUE CHANOINESSE

par Albert BIZOUARD

## PREMIÈRE PARTIE

### Double disparition

I

Quatre mois environ s'étaient écoulés depuis les singuliers événements que nous avons racontés.

Madame de Meyrins, avec une délicatesse et une abnégation toutes maternelles, avait renoncé à aller passer l'été en villégiature ainsi qu'elle le faisait chaque année. Cette dérogation à ses habitudes avait été motivée par l'intérêt et la nécessité exigeant la présence d'Andrée à Paris.

Elle voulait que la pauvre fille pût être informée presque immédiatement des incidents qui pourraient se produire relativement à la disparition du vieillard de la rue Chanoinesse.

L'hôtel de Meyrins avait donc été habité tout l'été.

Camille, suivant autant les inspirations de son cœur que l'exemple de sa mère, cherchait par mille moyens ingénieux et touchants à distraire Andrée de la douleur qui la minait; elle prodiguait à son amie les soins les plus affectueux; mais en vain, rien ne pouvait arracher Andrée à son chagrin. Il semblait que le temps ne laissait qu'accroître la tristesse de la jeune institutrice.

Les amis et les nombreuses connaissances de la comtesse étaient absents de Paris; aussi les visites étaient-elles rares à l'hôtel de Meyrins et l'existence qu'on y menait avait une régularité et une monotonie toute monacale.

Seule, la vieille marquise de Vondières, trop âgée pour quitter son cher faubourg Saint-Germain, venait voir fréquemment madame Meyrins; la retraite et l'isolement de celle-ci étaient une bonne fortune pour celle-là.

La marquise était âgée de soixante-douze ans ; mais jamais vieille douarière ne fut aussi charmante, aussi indulgente et aussi spirituelle qu'elle. Le fonds inépuisable d'épithètes de madame de Sévigné serait encore insuffisant pour peindre les qualités de la tante de M. Armand de la Gandinière, l'élégant sportman dont nous avons esquissé le portrait au début de notre récit.

Madame de Meyrins appréciait fort l'amitié de la marquise ; aussi, chacune des visites de la douairière causait une vive joie dans l'hôtel de la rue de Verneuil.

Madame de Vondières adorait Camille, qu'elle aurait bien voulu marier à son méchant neveu, « s'il en eût été digne », disait-elle en secouant doucement la tête.

André avait également su se concilier les bonnes grâces de cette vieille grande dame; elle avait plus d'un titre à cette faveur. Le premier était celui d'être l'amie de mademoiselle de Meyrins; ensuite, Andrée possédait toutes les qualités d'esprit et de cœur chères à la marquise; enfin, sa triste situation, le chagrin qui la frappait devaient lui conquérir forcément les sympathies de celle qui n'avait jamais pu voir une douleur sans y compatir.

De son côté, la jeune institutrice avait beaucoup de gratitude pour la marquise qui avait employé son crédit afin d'activer les recherches propres à découvrir M. François.

On était au mois de septembre, époque de l'année où la température entre dans une phase transitoire et où les journées sont si douces. On n'est déjà plus en été et l'on n'est pas encore en automne.

Assises dans un kiosque élégant, élevé au fond du jardin de l'hôtel de Meyrins, la comtesse, sa fille et Andrée, s'occupaient silencieusement à divers travaux.

Madame de Meyrins parcourait avec attention les journaux.

Pour une Parisienne et pour une mondaine comme, elle, la lecture des feuilles publiques était un lien qui la rattachait à ce monde élégant dont elle était séparée ; elle suivait les déplacements, les fêtes et les événements du *high life*, scrupuleusement enregistrés par les journaux bien informés.

Mademoiselle Camille, les yeux fixés sur un magnifique peuplier séculaire, s'efforçait de rendre à l'aquarelle les brillantes taches d'or que le soleil plaquait sur le vert miroitant des feuilles du grand arbre. Son étude presque terminée, dénotait une certaine habileté.

Andrée travaillait silencieusement à une tapisserie ancienne, et, tandis que ses doigts couraient sur le canevas, sa pensée l'emportait bien loin de l'hôtel de Meyrins.

Depuis le jour où elle était partie pour la Normandie, après avoir livré le secret de son cœur à Gaston, la pauvre enfant n'avait reçu aucune nouvelle de celui qu'elle aimait.

La double disparition de son père et de son fiancé était pour elle un sujet de chagrins et de réflexions sans bornes. Et pourtant, chose singulière, Andrée sentait instinctivement qu'elle ne reverrait jamais son père et que Gaston, malgré son abandon, malgré son silence, n'était pas perdu pour elle.

Bien avant qu'elle eût reçu la lettre de la Préfecture de police, lui annonçant au mois de juillet, l'inanité des recherches faites pour retrouver M. François, Andrée avait désespéré de revoir son père.

Elle avait éprouvé une immense douleur dont elle devait souffrir longtemps encore.

Toutes les démarches qu'elle avait tentées, toutes les sympathies qu'elle avait rencontrées, avaient été pourtant une sorte d'adoucissement à l'amertume de ses regrets. Chacun avait encouragé et aidé ses efforts.

Mais pour connaitre le sort de Gaston, pour découvrir la cause de son abandon, qu'avait-elle fait ?

Rien,

Que pouvait-elle faire ?

Absolument rien.

Il fallait que la pauvre fille étouffât sa douleur comme son amour, au plus profond de son cœur.

Avouer cet amour, n'était-ce pas, en effet, compromettre, s'aliéner l'intérêt et l'estime qu'on avait pour elle ?

Souvent Andrée avait voulu s'ouvrir à madame de Meyrins, mais elle en avait toujours été arrêtée en songeant que la comtesse pouvait soupçonner l'amour de la jeune institutrice de cacher certains calculs ambitieux et de basse vénalité. Cette pensée la faisait rougir de honte, et elle eût préféré cent fois la mort que de s'exposer à de tels soupçons.

Gaston avait peu de fortune, il est vrai, mais il était encore dix fois trop riche pour Andrée.

Un jour, elle s'était décidée en tremblant à interroger Camille et lui avait demandé avec de grandes précautions des nouvelles de M. de Merville.

— Mon parrain, avait répondu son amie, sait-on jamais ce qu'il fait ou ce qu'il devient ? Nous sommes habituées ici à sa manière d'agir et nous ne nous en formalisons pas. Ma mère ignore, comme moi, s'il a quitté Paris ou s'il est en Chine actuellement.

C'est tout ce qu'Andrée put obtenir de son élève.

Elle cachait donc à tous ce premier et saint amour, ardent comme une flamme, pur comme la pureté même, mais chaque jour la douleur en élargissant de ses griffes de fer la blessure qu'Andrée portait au cœur, y gravait plus profondément encore son amour pour Gaston.

La pauvre enfant était bien pâlie depuis quatre mois ; la vie semblait s'être arrêtée en elle. Jamais un sourire n'éclairait sa physionomie attristée. Elle ne prenait part à la conversation que lorsqu'elle y était absolument forcée, car rien ne lui coûtait plus que d'abandonner le cours de ses tristes pensées.

Donc, pendant que madame de Meyrins lisait et que Camille terminait son aquarelle, Andrée, tout en travaillant, s'efforçait de trouver un moyen de sortir de sa triste situation. L'espèce de torpeur dans laquelle elle vivait lui pesait horriblement; elle songeait à fuir le foyer hospitalier et si doux de la famille de Meyrins ; elle se révoltait contre l'inaction forcée et contre la réserve que lui imposaient son sexe et sa position sociale.

Elle voulait aller elle-même rechercher ce qu'était devenu Gaston ; s'arracher à la terrible incertitude dans laquelle elle était plongée, *savoir* enfin !

Toutes ces pensées se pressaient dans l'esprit de la jeune fille, lorsque tout à coup le timbre de l'hotel retentit, annonçant une visite. Aussitôt les trois femmes, étonnées, levèrent subitement la tête et se regardèrent comme si elles eussent cherché à lire sur le visage de chacune la confirmation du bruit qu'elles venaient d'entendre.

Le timbre retentit à nouveau. Il n'y avait pas à en douter, c'était bien une visite.

— Qui peut nous venir, et un dimanche s'écria madame de Meyrins tout en lissant ses beaux cheveux noirs.

Camille s'empressait de ranger ses pinceaux et ses couleurs.

Andrée se disposait à se retirer, lorsqu'un domestique, précédant de quelques pas une vieille dame et un jeune homme, annonça :

— Madame la marquise de Vondières ; monsieur Lucien de Presmenil.

Madame de Meyrins se porta aussitôt à la rencontre de la vieille marquise.

— Ma toute belle, dit alors cette dernière en serrant affectueusement les mains de la comtesse, permettez-moi de vous présenter monsieur Lucien de Presmenil, un de mes petits-cousins à la mode de Bretagne.

Le jeune homme s'inclina profondément devant la comtesse et sa fille.

Madame de Meyrins et sa fille saluèrent à leur tour.

— Eh ! bonjour, ma mignonne, continua la marquise en embrassant tendrement Camille ; eh bien ! où allez-vous donc, petite sauvage ? poursuivit-elle en s'adressant à Andrée Restez, je vous prie, car vous êtes en partie l'objet de ma visite.

Madame de Meyrins, comprenant le motif de discrétion et de convenance qui obligeait Andrée à se retirer, lui vint délicatement en aide:

— La chère enfant est trop honorée de votre amitié, marquise, pour se priver de votre compagnie.

Rassurée par ces paroles, l'institutrice remercia la comtesse du regard et se rassit.

— Figurez-vous donc, poursuivit madame de Vondières, que j'étais seule aujourd'hui, m'ennuyant à périr, lorsque, en rentrant de la grand'messe, ma bonne fortune m'a amené M. de Presmenil, un de ces rares jeunes gens qui ne craigna it pas la compagnie d'une vieille femme comme moi.

(*A suivre*)

ALBERT BIZOUARD.